



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

**LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES**

**Option: Economie**

**Spécialité: Economie et Gestion des Exploitations Agricoles (EGEA)**

**Thème**

**Analyse économique des Exploitations Rizicoles bénéficiaires de l'appui  
du projet FAFA dans les départements du Mono et du Couffo**

**Présenté et soutenu par**

**Sylvain S. LOKONON**

**&**

**Nicolas DAH- AGOLI**

**Sous la direction de**

**Maître de Stage**

**Prof Assogba HODONOU**

**Directeur de la programmation**

**et de la prospective/ MAEP**

**Directeur de Mémoire**

**Dr Rose Edwige FIAMOHE, PhD**

**Enseignant chercheur à la FASEG**

**Année Académique: 2014-2015**

## **Avertissement**

*La Faculté des Sciences Economiques et de Gestions de l'université d'Abomey Calavi n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.*

## **Certification**

Je soussigné Dr Rose FIAMOHE enseignant chercheur à la Faculté des Sciences Economiques et de la Gestion (FASEG) de l'Université d'Abomey Calavi certifie que ce mémoire a été réalisé sous ma supervision par les étudiants Sylvain LOKONON et Nicolas DAH-AGOLI au Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche pour l'obtention des crédits associés au diplôme de licence professionnelle en sciences économiques.

Abomey Calavi, le...../...../2016

Dr Rose FIAMOHE



## DEDICACES

## **Dédicace 1**

*J'ai le plaisir de dédier ce travail à:*

✚ *Mon père, **Raphaël C. LOKONON** pour toute l'éducation et tous les sacrifices consentis. Retrouvez ici l'expression de ma profonde reconnaissance.*

***Longue vie à vous ;***

✚ *Ma courageuse et vigoureuse mère, **Lomidé VEDOHOUNZA**, Toujours dévouée à la cause de tes enfants, ton amour, ta tendresse, tes sacrifices ont été pour moi une source inépuisable d'enthousiasme et de consolation; en toi je découvre le symbole d'une mère qui ne vit que pour ses enfants. Mère Chérie, reçoit ici la consolation de tes peines et souffrances comme fruit de l'arbre que tu as planté et entretenu avec l'aide de DIEU.*

***Longue vie à vous ;***

✚ *A mes **frères et sœurs**, en particulier **Bénédicte LOKONON**. Pour votre amour fraternel et vos soutiens.*

***Restons unis ;***








✚ *Mes **tantes, cousin et cousines** pour vos soutiens multiples*

***Infinitement merci.***

***Sètonджи Sylvain LOKONON***

## **Dédicace 2**

*Je dédie ce travail à:*

-  *Ma chère mère **KOUHOLOU Agbalè**, elle qui toujours dévouée à la noble cause de ses enfants et la sauvegarde de la dignité. Merci pour tous les sacrifices consentis ;*
-  *Mon cher père **DAH-AGOLI Théophile**, pour son attention et ses conseils ;*
-  *Monsieur et madame **ANAGO Guy Fortune et Cécile** pour tout votre soutien moral et financier ;*
-  *Mes oncles et tantes paternels et maternels pour vos soutiens multiples ;*
-  *Mes frères et sœurs en particulier **Christine, Bienvenu, Josephine, Epiphane, Vincent, Eléonore, Blandine, Nestor, Gérard et Saturnin**. Que ce travail suscite en vous le désir de bien étudier ;*
-  *Mes amis(e) en particulier **AGBOKPONDE Clémence, KPALETE Destin** pour votre amour et soutien fraternel ;*
-  *Mes cousins et cousines, neveux et nièce.*

*Longue vie à vous*

*Nicolas DAH-AGOLI*

## **Remerciements**

Le présent travail n'aurait pas été une réalité sans la contribution active de plusieurs personnes à qui nous exprimons notre profonde gratitude. Ainsi, nous tenons à remercier plus particulièrement :

- Dr Rose FIAMOHE, notre superviseur, qui a accepté volontairement de diriger nos travaux malgré ses multiples occupations et de répondre chaque fois à nos préoccupations. Qu'elle trouve ici le symbole de notre profonde reconnaissance ;
- Messieurs Arsène AGOSSADOU et Vincent FLIFLI pour leur aide;
- Monsieur Assogba HODONOU, Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la pêche pour nous avoir donné la possibilité d'effectuer notre stage au sein de la DPP du Ministère ;
- Monsieur Eloge VIDEGLA, Chef Service Etude et Prospective de la Direction de la Programmation et de la Prospective du Ministère qui a Co-supervisé ce travail. En aucun cas il ne nous a marchandé son assistance, en dépit de ses lourdes tâches professionnelles. Nous ne saurions le remercier assez. Seul Dieu le lui rendra ;
- Le coordonnateur du projet FAFA-MC, pour avoir mis à notre disposition les données nécessaires
- Monsieur Abdou-Aziz AGBOTON, Collaborateur /SEP pour ses conseils
- Messieurs Justin EDAH et Odilon ZOHOUN, Collaborateurs/ SEP pour leur cœur de frère, leur attention et leurs conseils vis-à-vis de cette recherche
- Madame Loubatou SAKA, Collaboratrice / SEP
- Les dames Cécile, Pulchérie, Solange et Lauréat du secrétariat/DPP/MAEP pour leur gentillesse
- Monsieur Jean-Baptiste TOSSOU pour sa collaboration;
- Enfin, nos remerciements vont à l'endroit du Président et des honorables membres du jury qui vont se donner la peine d'apprécier le travail par des critiques dans le but de contribuer à son amélioration.

## **Résumé**

Dans le but de relever le défi d'amélioration de la productivité et de la rentabilité, plusieurs actions ont été menées par le gouvernement du Bénin. Des programmes et projets de développement sont mis en œuvre dont l'objectif double est d'accélérer la croissance économique au niveau macro, et d'améliorer les niveaux de revenu et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ; avec pour finalité, la réduction de la pauvreté. C'est dans ce contexte qu'il a été mis en place le projet dénommé Facilité d'Appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo. Ce projet est conjointement mis en œuvre par le gouvernement béninois et la coopération belge.

La présente étude a été instituée afin de procéder à une analyse économique des exploitations rizicoles bénéficiaires de l'appui de ce projet. De façon spécifique, il est question de comparer la production des exploitations productrices du riz semence et celle des exploitations productrices du riz de consommation appuyées par le projet FAFA-MC. Il est aussi question d'effectuer une analyse comparative de la rentabilité des exploitations rizicoles productrices du riz semence et du riz de consommation appuyées par le projet FAFA-MC. Le projet FAFA appuie uniquement les exploitations des filières riz et maraîchage. Mais notre étude s'est concentrée essentiellement sur les exploitations rizicoles. Les données utilisées sont celles issues d'une enquête réalisée par le projet FAFA dans les départements du Mono et du Couffo. Au total 125 producteurs ont été enquêtés dont 109 producteurs du riz de consommation et 16 producteurs du riz semence. L'analyse des données collectées s'est essentiellement basée sur l'utilisation du compte d'exploitation et de la statistique descriptive. Au terme de nos analyses, il est apparu que la production du riz de consommation est plus élevée (244785,6 kg) que la production du riz semence (137104,5 kg) dans les deux départements. Par ailleurs, le Revenu Brut d'Exploitation du riz de consommation (type 2) est en moyenne 310 697 F CFA/ha tandis qu'il est 3 677 264 F CFA/ha pour le riz semence (type 1).

En somme, les deux types d'exploitations sont rentables au point financier. Mais les exploitations du type 1 sont plus rentables que les exploitations du type 2.

## **Abstract**

The government of Bénin has carried several actions in order to meet the challenge of productivity and profitability improvement. Programmes and development projects (whose double objective is to foster economic growth at the macro level, and to improve the income levels of households food and nutritional security) have been implemented, with a view to reducing poverty. It is in this framework that a project entitled « Facilité d'Appui aux Filières Agricoles » (Supportry opportunities to the Agricultural Channels) has been established in Couffo and Mono Departement. This project has jointly been implemented by Benin government and the belgium cooperation.

This study aims at conducting an economic analysis of farms supported by this project. Specifically, it is concerned with evaluating the production level of farms producing seeds rice and that of farms producing rice for consumption supported by a FAFA-MC project. It is also concerned with carrying out a comparative analysis of farming producing seeds rice and rice for consumption, supported by FAFA-MC project. FAFA-MC project only supports farms specialized in rice channels and gardening. But our study is mainly consacrated on farms specialized in rice. The data used are those obtained by FAFA-MC project in Mono and Couffo departments. A total of 125 farmers have been inquired among whom 109 producers of rice for consumption and 16 producers of seeds rice. The analysis of the collected data has mainly been based on the use of the account system and on the descriptive statistics.

The out come of our investigation shows that the producer of rice for consumption is higher (244785,6 kg) than that of seeds rice (137104,5 kg) in the two departments. Besides, the Gross Income of Exploitation is 3677264 F CFA/ha in the farms of type 1 whereas it is 310697 F CFA/ha in the farm of type 2.

As a conclusion both farming types are profitable at the fincial level. But the farms of type 1 are more profitable than those of type 2.

## **Sigles et acronymes**

<b>CARDER</b>	: Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
<b>CDMT</b>	: Cadre Dépenses à Moyen Terme
<b>CG</b>	: Cellule Genre
<b>CSE</b>	: Cellule Suivi Evaluation
<b>CTB</b>	: Coopération Technique Belge
<b>DC</b>	: Directeur de Cabinet
<b>DPP</b>	: Direction de la Programmation et de la Prospective
<b>DSCR</b>	: Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>FAFA-MC</b>	: Facilité d'appui aux Filières Agricoles dans les départements du Mono et du Couffo
<b>FASEG</b>	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
<b>IITA</b>	: International Institut of Tropical Agriculture
<b>INSAE</b>	: Institut National de Statistique et d'Analyse Economique
<b>MAEP</b>	: Ministère de l'Agriculture de L'Elevage et de la Pêche
<b>MAP</b>	: Matrice d'Analyse de Politique
<b>PAM</b>	: Programme Alimentaire Mondial
<b>PIA</b>	: Plan d'Investissement Agricole
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PNUD</b>	: Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PSRSA</b>	: Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole
<b>PTF</b>	: Partenaire Technique et Financier
<b>OMS</b>	: Organisation Mondiale pour la Santé
<b>ONG</b>	: Organisation Non Gouvernementale
<b>OSD</b>	: Orientation Stratégique de Développement
<b>Se</b>	: Secrétariat
<b>SEP</b>	: Service Etudes et Prospective
<b>SC</b>	: Service Coopération
<b>SGM</b>	: Secrétariat Général du Ministère
<b>SGSI</b>	: Service de Gestion du Système Informatique
<b>UAC</b>	: Université d'Abomey Calavi

## Sommaire

Résumé .....	vii
Sommaire .....	x
LISTE DES FIGURES .....	xi
LISTE DES TABLEAUX .....	xi
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1: Carte institutionnel et méthodologique .....	4
1.1-Présentation de la Direction de la Programmation et de la Prospective MAEP .....	du 4
1.2- Déroulement du stage au sein de la DPP/MAEP .....	5
1.3-Problématique et Justification.....	8
1.4-Revue de littérature .....	10
1.5-Zone d'étude .....	13
1.6-Taille de l'échantillon .....	15
1.7-Méthode d'analyse .....	16
Chapitre 2: Présentation et analyse des données .....	18
2. Présentation et analyse des résultats financiers des exploitations.....	19
2.1-Production du riz dans les départements .....	19
2.3- Superficie emblavée .....	20
2.4-Production du riz semence et riz de consommation.....	22
2.5- Rendement des exploitations .....	23
2.6- Analyse des principales dépenses des exploitations agricoles.....	24
2.7-Vérification des hypothèses .....	27
CONCLUSION .....	28
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	29
TABLE DES MATIERES .....	31

## **Liste des figures**

Figure 1: distribution des variétés du riz semence par commune .....	19
Figure 2: distribution des variétés de riz de consommation par Commune .....	20
Figure 3: Superficie moyenne emblavée par les exploitations productrices du riz semence ...	21
Figure 4: Superficie moyenne emblavée par les exploitations productrices du riz de consommation .....	22
Figure 5: Rendement moyen des exploitations en kg/ha.....	23

## **Liste des tableaux**

Tableau 1: Taille de l'échantillon par type et par Communes .....	16
Tableau 2: Production du riz du type 1 et du type 2 dans chaque département .....	23
Tableau 3: Les dépenses des exploitations agricoles en F CFA/ha.....	25
Tableau 4: Recette moyenne des exploitations agricoles en F CFA/ha .....	26
Tableau 5: Présentation des comptes économiques en F CFA/ha.....	27

## **Introduction**

L'agriculture constitue le socle du développement économique et social du Bénin. En effet, le potentiel de croissance économique du Bénin dépend largement du secteur agricole qui constitue aujourd'hui près de 33 % du PIB, 75 % des recettes d'exportations et emploie 70 % de la population active (INSAE, 2013). Le Bénin dispose d'énormes potentialités agricoles, mais qui demeurent encore sous exploitées. En matière d'occupation, le sous-secteur agriculture est caractérisé par la prédominance de petites exploitations agricoles familiales réparties dans les Huit (08) zones agro écologiques que compte le Bénin avec une surface brute disponible de 11 millions d'hectares dont un peu moins de 60% sont aptes à l'agriculture. Spécifiquement et d'après le diagnostic du secteur agricole béninois tel que présenté par le PSRSA (2011), seulement 17% (soit environ 1.375.000 ha) de la superficie agricole utile sont annuellement cultivés avec 60% consacrés aux principales cultures vivrières. De même sur 60.000 hectares de bas-fonds disponibles, 7.000 hectares seulement (soit 11%) sont exploités. Il existe 1.500 hectares de périmètres aménagés en exploitation partielle, tandis que 117.000 ha de plaines inondables et vallées peuvent être mis en valeur. Par ailleurs, on estime qu'au Bénin 12% des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire. Mieux, environ 13,2% des ménages bien qu'en sécurité alimentaire sont à risque d'insécurité alimentaire (PAM, 2009). Dans ce contexte caractérisé par la précarité de l'agriculture, les exploitations agricoles sont à dominance familiales. Leurs productivités et leurs marges bénéficiaires sont très faibles et ne permettent pas aux populations de subvenir convenablement et de façon durable à leur besoins vitaux (Amavi et Hounmenou, 2011). Ainsi une transformation de l'agriculture est nécessaire pour permettre à l'économie nationale de tirer profit des énormes potentialités agricoles dont dispose le pays en vue de réduire efficacement la pauvreté et l'insécurité alimentaire qui minent les populations. C'est dans cette optique que les stratégies et politiques de développement de l'agriculture sont conçues et mises en œuvre. Ces stratégies et réformes influencent la structure, l'organisation et donc le fonctionnement des exploitations agricoles et des systèmes de production. C'est à ce titre que Goddard et al. (1993), Ahearl et al. (2004) puis Ben, (2006) font remarquer que les politiques agricoles sont des facteurs importants du changement structurel des exploitations agricoles. Par ailleurs, le monde agricole est caractérisé par une diversité d'exploitations qui varient en fonction des caractéristiques socio-économiques intrinsèques aux communautés et aux individus. La prise en compte de cette diversité des situations

agricoles est une condition fondamentale pour la réussite des interventions en milieux ruraux (Colson, 1985; Capillon, 1993 cité par Mbetid-Bessame et al. 2002). Ainsi avant la mise en œuvre de toutes actions de développement des systèmes agricoles, il est nécessaire d'analyser le fonctionnement des différents types d'exploitations. Il s'agit ici d'une démarche méthodologique dont la finalité est d'avoir des connaissances assez précises sur les cas observables afin de mieux planifier et appliquer les mesures correctives. C'est en s'inscrivant dans cette démarche, que pour la mise en œuvre du projet « Facilité d'Appui aux Filières rizicoles dans les départements du Mono et du Couffo », l'étude objet du présent rapport a été initiée. Elle vise à analyser le fonctionnement des exploitations agricoles dans les départements du Mono et du Couffo. A cet effet, le présent rapport est structuré en deux (02) chapitres. Le premier chapitre qui est précédé de l'introduction, est consacré au cadre théorique, méthodologique, contextuel et aux données de l'étude. La présentation et l'analyse des données feront l'objet du deuxième chapitre, suivi des suggestions et de la conclusion.

**CHAPITRE I: Présentation du cadre institutionnel et  
méthodologique**

## **Chapitre 1: Carte institutionnel et méthodologique**

Ce chapitre présente le cadre institutionnel, la problématique, les objectifs, les hypothèses de travail, la revue de littérature et le cadre méthodologique.

### **1.1-Présentation de la Direction de la Programmation et de la Prospective du MAEP**

Le Ministère de l'agriculture de l'Elevage et de Pêche (MAEP) est régi par le décret n° 2012-541 du 17 novembre 2012, fixant ses attributions, son organisation et son fonctionnement. Il a pour mission de créer des conditions favorables à l'amélioration de la production, des revenus agricoles et du niveau de vie des populations.

Les fonctions essentielles à assurer par le MAEP sont: La définition et l'analyse de politique agricole, la recherche agricole, le conseil agricole, la coordination de la gestion du secteur, régulation et contrôle, appui aux investissements agricoles. Pour accomplir sa mission le MAEP s'est doté de plusieurs directions parmi lesquelles figure la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) où nous avons effectués notre stage.

La Direction de la Programmation et de la Prospective assure la gestion du processus de planification stratégique du Ministère. A ce titre, elle est chargé de:

- ✓ Rechercher toutes les informations nécessaires à une réflexion prospective et stratégique dans le domaine de compétence du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche (MAEP) notamment les attentes et besoins des clients/usagers du Ministère ;
- ✓ Animer les processus d'analyse, de planification de suivi-évaluation du Ministère ;
- ✓ Elaborer, suivre et évaluer en liaison avec le Cabinet du Ministère et le secrétariat Général du ministère les plans stratégiques et Opérationnels du ministère ;
- ✓ Elaborer le budget du Ministère en liaison avec les Directions Centrales, Directions Générales et leurs Directions Techniques, les Offices, Agences et société sous tutelles, les programmes et projets ;
- ✓ Elaborer, suivre et évaluer le budget programme à partir des plans stratégiques et opérationnels du Ministère et du Cadre Dépenses à Moyen Terme (CDMT) ;
- ✓ Mobiliser, en liaison avec les services financiers, les financements pour programmes et projets ;

- ✓ Mettre en place une base de données et un dispositif de collecte, de traitement des informations pour réussir la planification, la mise en œuvre et le suivi-évaluation au sein du secteur ;
- ✓ Veiller à la prise en compte des études d'impact environnemental dans le cadre des programmes et des projets du secteur ;
- ✓ Promouvoir l'équité et l'égalité du genre dans le secteur agricole ;
- ✓ Organiser et animer les revues sectorielles trimestrielles et annuelle ;
- ✓ Elaborer les rapports périodiques sur les activités de la Direction et du Ministère.

Afin de bien assurer ses attributions, la DPP s'est doté de six (6) services au savoir:

- Un Secrétaire: Se
- Le Service des Etudes et de la Prospective (SEP)
- Le Service de la Gestion du Système d'information (SGSI)
- Le Service de la Coopération (SC)
- La cellule de suivi-évaluation du secteur (CSE)
- Cellule Genre (CG)

## **1.2- Déroulement du stage au sein de la DPP/MAEP**

Le stage s'est déroulé principalement au service des Etudes et de la Prospective (SEP) sur la période du 21 janvier au 21 avril soit une durée de trois mois.

La première semaine de notre stage nous l'avons effectuée au secrétariat de la DPP. Au cours de cette période nous avons fait connaissance des différents services de la dite Direction et à exécuter les tâches de secrétariat (fax; enregistrement de courrier arrivée et départ; Saisie de correspondances; Ventilation de courrier; Classement de courrier; Photocopies et relier). En effet les courriers peuvent être des **lettres (L)**, des **messages portés (MP)**, des **notes (N)**, des **bordereaux d'envoi (BE)**, des **bons**, des **messages portés** ou **téléphonés (MPT)**, et des **fax** pour ne citer que ceux-là.

Lorsqu' un courrier est réceptionné, le réceptionnaire décharge dans le cahier à lui présenté (transmission ou registre) du déposant, soit sur une copie conforme du document ou de la correspondance. Le courrier arrivé est ensuite enregistré dans le **REGISTRE COURRIER ARRIVE** de la DPP.

### **1.2.1-Enregistrement du courrier arrivé**

Tout courrier ou correspondance qui vient au secrétariat à la DPP est cacheté, cachet dans lequel on inscrit la date et le numéro sous lequel le courrier sera enregistré.

Le registre à cinq (05) colonnes se présente comme suit :

#### **ARRIVEE**

<b>Date d'arrivé</b>	<b>Date et N° de correspondance</b>	<b>Expéditeur</b>	<b>Objet</b>	<b>Destinataire</b>
Le N°	Du N°			Le N°

#### **Colonne 1 : Date d'enregistrement**

Comme son nom l'indique, cette colonne enregistre la date d'arrivée du courrier. Cette date est reportée à chaque nouveau courrier ou lorsqu'on change de page dans la même journée.

#### **Colonne 2 : Date et Numéro de correspondance**

A part la date elle enregistre le numéro de correspondance inscrit dans le cachet courrier arrivé à la DPP sur le courrier

#### **Colonne 3 : Expéditeur**

Il s'agit de la structure qui a envoyé le courrier. Les expéditeurs peuvent être : les autres Directions du MAEP, le SGM ou le DC, les coordonnateurs, les ONG, la Présidence de la République, les PTF, les autres Ministères, les Mairies, les CARDER etc.

#### **Colonne 4 : Objet**

C'est dans cette colonne qu'on inscrit l'objet de la correspondance suivi de la date de la rédaction du courrier. Lorsque le courrier ne porte pas une date alors, à la place de la date on inscrit **sans date (SD)** et **sans numéro (SN°)** lorsqu'il ne porte pas de numéro. Lorsque le courrier indique une rencontre (réunion, atelier, visite etc...), on inscrit la date et le lieu où elle se tiendra.

### **Colonne 5 : Date de la réponse**

Après le traitement du courrier, ce dernier est transmis au DPP pour affectation aux destinataires ou services concernés. Au retour après affectation on inscrit l'annotation du DPP à savoir : date d'affectation du courrier et le destinataire.

### **1.2.2-Transmission du courrier arrivé**

Le courrier une fois affecté est photocopié et les numéros sont inscrits dans le cahier de transmission des destinataires concernés (de services concernés), ensuite distribués aux destinataires qui déchargent par la suite.

### **1.2.3-Classement du courrier arrivé**

Une fois la transmission terminée, le courrier est saisi dans un tableau à six (06) colonnes

### **Colonne1 : N° d'enregistrement**

Elle reprend le numéro sous lequel le courrier est enregistré dans le registre courrier arrivé.

### **Colonne 2 : Origine**

Elle enregistre les intitulés de l'expéditeur dans le registre du courrier.

### **Colonne 3 : Objet**

Il s'agit du même objet inscrit dans le registre et qui correspond à l'objet du courrier

### **Colonne 4 : Date de traitement**

Elle prend en compte la date du traitement du courrier inscrit dans le cachet du courrier arrivé de le DPP

### **Colonne 5 : Destinataire**

Les chefs services ou autres Directeurs à qui le courrier a été affecté.

### **Colonne 6 : Tache**

Elle indique l'action ou les dispositions à prendre par le destinataire après réception du courrier.

Ce n'est qu'après cela que le courrier est classé.

Après la période d'une semaine passée au secrétariat, nous sommes affectés au service des Etudes et de la prospective (SEP). Au niveau de ce service nous avons participé à des réunions, ateliers et des communications. Nous avons appris à élaborer des rapports et les comptes rendus de séance. Nous avons pris également connaissance des documents internationaux et nationaux sur l'agriculture (OMS, Stratégie de développement à long terme, Bénin ALAFIA 2025, OSD, DSCRP etc) et amélioré nos connaissances sur la planification stratégique et la programmation.

#### **1.2.4-Suggestions**

Notre stage à la DPP s'est déroulé dans de très bonnes conditions au service des Etudes et de la prospective (SEP) du MAEP. Du Directeur jusqu'à ses collaborateurs, nous avons remarqués une très bonne collaboration une bonne ambiance de travail. C'est dans cette ambiance que nous avons été accueillis et traité durant notre séjour. Cette expérience nous a permis de mieux connaître les différents services de la DPP et les tâches et rôles que ces derniers accomplissent.

Néanmoins, il faut souligner qu'une réorganisation doit être faite en ce qui concerne la distribution du courrier et des correspondances afin de réduire le poids du travail au sein de ce service, doté la Direction d'un groupe électrogène afin de pallier aux coupures intempestifs et amélioré l'accès à l'internet dans le Ministère.

#### **1.3-Problématique et Justification**

Le Bénin est le 167<sup>ème</sup> pays le moins avancé du point de vue du développement humain (PNUD, 2011). Son économie est essentiellement basée sur l'agriculture. Par ailleurs, le secteur agricole au Bénin comme dans les pays de l'Afrique Subsaharienne est confronté à des contraintes d'ordres structurelles qui l'empêchent jusqu'à l'heure de combler les espoirs fondés sur lui par les ménages et les systèmes politiques. Afin donc de relever le défi d'amélioration de la productivité et de la rentabilité, plusieurs actions se sont perpétuées il y a bien plusieurs décennies. Des programmes et projets de développement sont mis en œuvre par des acteurs tout azimut dont l'objectif double est d'accélérer la croissance économique au niveau macro, et d'améliorer les niveaux de revenu et de sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ; avec pour finalité, la réduction de la pauvreté.

C'est à ce titre que le projet Facilité d'Appui aux Filières Agricoles (FAFA) est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche et la Coopération Belge. Ce projet a pour objectif *d'augmenter le niveau de sécurité alimentaire et les revenus de la population rurale associée aux filières riz et maraîchage dans le cadre d'une politique nationale de promotion des filières. De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités et l'articulation effective des acteurs privés et publics afin d'améliorer la productivité et la rentabilité des filières riz et maraîchage dans les départements du Mono et du Couffo.*

Au regard des innombrables échecs des projets et programmes, et la précarité de notre agriculture qui est restée pratiquement inchangée depuis l'époque post coloniale, il y a lieu de s'interroger sur l'adéquation entre les solutions apportées et les besoins réels des exploitations agricoles. Cette inadéquation serait donc due à la non prise en compte des spécificités relatives à la structure, l'organisation, le système de production et de gestion, en d'autres termes au fonctionnement des exploitations agricoles dans la définition des politiques agricoles, des programmes et projets. Ce qui empêche l'agriculture béninoise de se développer et de jouer son rôle essentiel dans l'économie.

Alors une connaissance préalable du fonctionnement des exploitations est une condition nécessaire à l'évolution de la réaction probable des producteurs face à des changements socioéconomiques. Ce qui permet de mettre au point des politiques, des programmes et des projets qui visent à favoriser l'atteinte des objectifs des exploitations agricoles et de l'Etat. A cet effet, le PSRSA identifie 13 filières (maïs, riz, manioc, igname, coton, ananas, anacarde, palmier à huile, cultures maraîchères, viande, lait, œufs, poissons/crevettes). Parmi ces filières le Plan d'Investissement Agricole (PIA) se concentre sur les six (6) prioritaires à savoir : le riz, le maïs, les cultures maraîchères, l'ananas, les œufs, les poissons et les crevettes.

Dans le souci d'améliorer la production et la rentabilité des exploitations rizicoles que la présente étude a été initiée dans le cadre de la mise en œuvre du projet FAFA-MC. L'étude analyse économique des exploitations rizicoles dans les départements du Mono et du Couffo a pour but d'apporter des réponses aux préoccupations suivantes: Quel est le niveau de production moyen des exploitations rizicoles productrices du riz de consommation appuyé par le projet FAFA-MC?

Quel est le niveau de production moyen des exploitations rizicoles productrices du riz semence appuyé par le projet FAFA-MC? Lequel des deux types d'exploitations est plus rentable ?

Ce sont autant de préoccupations qui justifient le choix de ce thème. La présente étude permettra de faire des propositions concrètes aux différents acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre de ce projet.

### **1.3.1-Objectif général**

L'objectif général de cette étude est de mener une analyse économique des exploitations rizicoles qui ont bénéficiés de l'appui du projet FAFA dans les départements du Mono et du Couffo.

### **1.3.2-Objectifs spécifiques**

- ✓ Comparer la production moyenne des exploitations productrices du riz semence et celle des exploitations productrices du riz de consommation appuyées par le projet FAFA-MC
- ✓ Effectuer une analyse comparative de la rentabilité des exploitations agricoles productrices du riz semence et du riz de consommation appuyées par le projet FAFA-MC

### **1.3.3-Hypothèses**

- ✓ La production moyenne est plus élevée dans les exploitations productrices du riz de consommation que dans les exploitations productrices du riz semence
- ✓ Les exploitations agricoles productrices du riz de consommation sont plus rentables que les exploitations agricoles productrices du riz semence

## **1.4-Revue de littérature**

Cette partie vise à clarifier quelques notions qui ont rapport avec le thème et qui sont utilisées tout le long du travail. Nous présentons aussi de façon succincte les travaux antérieurs effectués dans le domaine de notre étude.

### **1.4.1-Approches théoriques**

#### **Notion d'exploitation agricole**

La définition classique en théorie microéconomique conçoit les exploitations agricoles comme une entreprise ayant un niveau de décision et un objectif unique ; celui d'optimiser le profit de l'entreprise en combinant différents produits et différents facteurs de production. Cette définition ne s'applique pas très bien à la structure et à l'organisation de la production en Afrique, c'est-à-dire à l'exploitation agricole en Afrique. Pour Gerdat, (1982) cité par

Kpadonou, (2009), l'exploitation agricole en Afrique noire est une unité économique dont les actifs, sous la responsabilité d'un chef d'exploitation, travaillent sur des parcelles communes et produisent des produits agricoles pour la consommation de la famille et pour la vente. Cette définition est celle qui sera utilisée tout au long de notre étude.

Cattin et Faye (1982) cité par Diop, (2006) donnent une définition plus spécifique de l'exploitation agricole familiale en Afrique au Sud du Sahara comme « une unité de production constituée par l'ensemble des membres d'un groupement familiale qui partagent la même cuisine et dont le chef assure la charge, en y affectant une partie de sa production en contre partie du travail que lui allouent les autres membres du groupement... »

Quant à Billaz (2001) il donne une caractéristique de l'exploitation agricole. Pour lui « avoir des champs et un grenier collectif, commun sous une même autorité constitue un repère de base qui délimite l'exploitation agricole. »

L'exploitation agricole regroupe l'ensemble des facteurs utilisés pour la production agricole et exploitée par une ou des personnes, l'exploitant ou les membres du ménage agricole.

L'exploitant se réfère donc à la personne qui a l'initiative, la responsabilité économique et technique de gérer l'exploitation. C'est donc une forme d'organisation technico- économique et sociale de la production agricole (Adégbidi, 1994 cité par Adidéhou, 2004).

### **Ménage agricole**

C'est un groupe de personnes qui logent ensemble, prennent ensemble leur repas et disposent d'une exploitation sur laquelle travaillent la plupart de ses membres.

### **Notion de Système de production**

Le système de production est défini par Zoumana, (2006) comme «un ensemble structuré de moyens de production (travail, terre, capitale) combiné entre eux pour assurer une production végétale ou /et animale en vue de satisfaire les objectifs et les besoins de l'exploitant ». Autrement dit, faire une étude du système de production revient à s'intéresser au fonctionnement et à la dynamique des sous-systèmes (culture, élevage, ....) et à la combinaison de ces sous-systèmes dans les exploitations (Zoumana, 2006). L'outil qui permet donc de décrire et de comprendre le fonctionnement des exploitations est le système de production (Adégbidi, 1994 cité par Adidéhou, 2004). Le fonctionnement peut être défini comme « l'enchaînement de prises de décision du producteur et de sa famille sous les différentes contraintes et atouts en vue d'atteindre ses objectifs (Zoumana 2006).

### **Le compte d'exploitation**

Le compte d'exploitation est un compte financier qui résume les recettes et les dépenses d'une entreprise au cours d'un exercice comptable. C'est donc un état qui rend compte des résultats de l'activité de l'entreprise pendant l'exercice. Le résultat net ou bénéfice est ce qui reste après que les dépenses de production ont été déduites de la vente des produits. En d'autre terme résultat ou bénéfice = recettes - dépenses (Gittinger). Les recettes dans la plupart des exploitations proviennent de la vente des produits cultivés.

### **La rentabilité d'une culture**

Pour survivre de façon durable, une entreprise doit optimiser ses facteurs de production et en tirer des excédents et des avantages. La rentabilité est la première condition nécessaire mais non suffisante de sa survie. La notion de rentabilité paraît en première analyse très simple : le capital génère un profit, et donc le rapport entre le capital et le profit se traduit par un taux de rentabilité. Il existe différents types de ratios qui peuvent être utilisés pour apprécier la rentabilité d'une entreprise. Ainsi la rentabilité financière exprime le revenu financier (profit, intérêt) d'un agent alors que la rentabilité économique exprime les avantages ou les gains pour la collectivité dans son ensemble. En d'autres termes la rentabilité financière est le rapport entre le profit net et l'actif; la rentabilité économique de son côté, est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital fixe ou entre l'excédent net d'exploitation et l'ensemble des actifs non financiers. La rentabilité économique peut aussi s'intéresser aux externalités induites par l'activité menée. La rentabilité commerciale quant à elle mesure l'importance de l'activité de l'entreprise par rapport au résultat qu'elle réalise. Le seuil de rentabilité est par ailleurs une notion importante en matière de rentabilité. On l'appelle encore point mort ou chiffre d'affaire critique ; c'est le niveau d'activité que l'entreprise doit atteindre pour ne réaliser ni perte ni gain (Franquet, 1966).

#### **1.4.2-Quelques travaux antérieurs**

Il existe une documentation très variée sur la filière riz mais spécifiquement celles traitant de la rentabilité des exploitations rizicoles sont limitées. Néanmoins les quelques documents que nous avons consultés sont enrichissants et instructifs.

Selon Aïtchédji, et al, (2002) ont menés une étude sur la rentabilité financière et économique des technologies améliorées de production et ont montrés que les systèmes de production qui

utilisent les nouvelles technologies de production sont économiquement et financièrement rentables.

Pour Houndékon (1996), la rentabilité financière nette d'une activité est la différence entre la valeur et le coût de la production calculé sur la base des prix observés sur le marché, l'estimation de cette différence (bénéfice) indique le niveau de rentabilité financière nette.

Djogbénu, (1981) a identifié et mesuré l'importance des facteurs qui affectent la performance économique dans la production du riz dans la province du Borgou. Le modèle économétrique basé sur la fonction de production et les productivités des différents facteurs a servi comme outil d'analyse.

Une étude à l'aide de la même méthodologie a été conduite par Sadou, (1996). L'étude économique menée par cet auteur dans la même région pour le cas des systèmes irrigués et de bas-fond a abouti à des conclusions faisant une comparaison des deux systèmes. En effet, selon cette étude, le rendement, les coûts totaux et unitaires de production et le revenu net à l'hectare sont plus élevés dans la riziculture irriguée que dans la riziculture de bas-fond. Mais dans tous les cas la production du riz est rentable et cette rentabilité sera plus forte si les paysans utilisent efficacement les ressources.

Les résultats de houndékon, (1996) concernant le Nord Bénin ont montrés grâce à l'outil d'analyse MAP (Matrice d'Analyse Politique) que le riz est rentable dans tous les systèmes et seul le système irrigué permet aux paysans qui le pratique de réaliser un profit plus élevé à l'hectare dans le cas où le dispositif d'irrigation fonctionnerait correctement. Le niveau de rentabilité financière relativement élevé dans les bas-fonds aménagés en partie dû aux subventions sur les infrastructures d'irrigation et d'aménagement.

De plus, l'étude effectuée par Adégbola et al, (2003) a permis de mesurer la compétitivité des systèmes de production du riz au Bénin par la Matrice d'Analyse Politiques (MAP). Au Sud trois systèmes sont distingués (maîtrise totale de l'eau ; Bas-fond non aménagé et bas-fond aménagés). La production du riz est financièrement rentable dans ces systèmes

## **1.5-Zone d'étude**

### **1.5.1-Présentation du département du Mono**

Le département du Mono est une des zones d'intervention du projet FAFA. Situé au sud-ouest du Bénin, le département du Mono couvre une superficie de 1 605 km<sup>2</sup> et est composé de six communes (Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé et Lokossa). Il est limité au Nord

par le département du Couffo, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le département de l'Atlantique et à l'ouest par la République du Togo. Il y règne un climat de type sub-équatorial avec une succession de quatre saisons, une pluviosité variant entre 850 mm et 1 160 mm, une température pouvant atteindre 27,9°C, une humidité relative variant entre 55% et 95% et une insolation annuelle moyenne de 2 024 h/an.

Le département est traversé par deux zones agro écologiques. La zone agro écologique qui traverse la commune de Houéyogbé est constituée de terre de barre tandis que l'autre zone est faite de basse vallée et de formations alluviales et couvre les communes d'Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Lokossa. La basse vallée est couverte de formations végétales dont la savane herbeuse, les formations marécageuses et quelques mangroves. On y retrouve aussi la jachère à palmiers. Les sols sont de type alluvial et colluvial des vallées des fleuves et lacs plus ou moins hydromorphes, très riches en matière organique, très fertiles mais inondés de façon saisonnière par les crues du fleuve Mono. On y rencontre également des sols de type sableux, peu fertiles et aptes aux cocotiers. On y note aussi l'existence de nombreux bas-fonds inexploités dus à la présence de nombreux fleuves, lacs et lagunes contigus débouchant sur la mer. Les cultures vivrières et maraîchères constituent les principales spéculations de la zone. Le système de production agricole est essentiellement basé sur la culture du maïs en tête de rotation, le manioc et le maraîchage. Les activités dominantes sont la production du manioc, du riz et du maïs. Pour la contre saison on observe des cultures vivrières et maraîchères telles la tomate, le piment, et les légumes feuilles et enfin la production de manioc en association avec le maïs. La pêche maritime artisanale et continentale, la pisciculture en enclos ou en étangs, le petit élevage, la Porciculture, l'aulacodiculture, la commercialisation des produits agricoles et l'artisanat sont autant d'activités qui occupent les populations dans le département.

Au niveau de la terre de barre, les sols sont de type ferrallitique argilo-sableux fortement dégradés mais très bien drainés et à faible capacité de rétention. Profonds et faciles à travailler, ils conviennent à toutes les cultures annuelles et font l'objet d'une forte pression démographique. La culture est intensive avec un minimum d'engrais. La végétation est dominée par le palmier à huile et les graminées mais compte également quelques reliques de forêts galeries.

### **1.5.2-Présentation du département du Couffo**

Le département du Couffo est l'une des zones d'intervention du projet FAFA-MC. Il est situé au sud-ouest du Bénin et couvre une superficie de 2404 km<sup>2</sup>. Il regroupe six communes qui sont les communes d'Aplahoué, de Djakotomey, de Dogbo, de Klouékanmé, de Lalo et de Toviklin. Il est limité dans sa partie sud par le département du Mono, au Nord par celui du Zou, à l'Est par celui de l'atlantique et à l'Ouest par la République togolaise.

Le climat est de type soudano guinéen à deux saisons pluvieuses et à deux saisons sèches. La hauteur annuelle de pluie varie entre 800 mm et 1200 mm. L'humidité relative est considérable et peut atteindre 85%. Le nombre de jours de pluies tourne autour 100 jours par an et la période de croissance végétative varie entre 210 jours et 240 jours. La végétation est assez homogène et dominée par la savane arborée et herbeuse. On y rencontre aussi des jachères à palmier. Les sols sont de types ferrugineux tropicaux sur socle cristallin aux caractéristiques très variables. On observe encore une disponibilité en terre inexploitée. Le coton constitue la culture de rente largement pratiquée dans la zone, environ 50% de la production du département. Les cultures vivrières caractéristiques de la zone sont: le maïs, le niébé et le manioc. La croissance végétative varie entre 80 jours et 110 jours. Les sols sont de types ferrallitiques, argilo sableux fortement dégradés mais très bien drainés et à faible capacité de rétention.

### **1.6-Taille de l'échantillon**

Les sites d'enquête choisis sont ceux représentatifs des sous zones homogènes (Communes) des départements du Mono et du Couffo. Le choix de ces départements a été fait suite à une étude menée par la Coopération Technique Belge (CTB) et le gouvernement Béninois. Aussi, ce choix est basé sur des critères tels que le niveau de pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages agricoles de même que l'accessibilité des Communes (FAFA-MC, 2013). Dans cette étude deux types d'exploitation ont été identifiés. Il s'agit : type 1 (les exploitations productrices du riz semence) et type 2 (les exploitations productrices du riz de consommation). L'enquête a été réalisée dans les six communes du département du Mono et dans trois Communes dans le département du Couffo. Au total 125 producteurs ont été enquêtés dont 16 producteurs du riz semence et 109 producteurs du riz de consommation. La taille de l'échantillon est présentée dans le tableau 1.

**Tableau 1:** Taille de l'échantillon par type et par Communes

Départements	Communes	Type 1	Type 2
Département du Momo	Athiébé	01	04
	Bopa	-	13
	Comè	-	10
	Grand-Popo	02	08
	Houéyogbé	06	01
	Lokossa	01	13
Département du Couffo	Aplahoué	01	11
	Dogbo	02	41
	Klouékanmè	03	08
Total		16	109

Source : FAFA-MC, 2011

### 1.6.1-Données Utilisées

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FAFA dans les départements du Mono et du Couffo, des enquêtes ont été menées pour déterminer l'impact du projet sur les cibles (les riziculteurs). Les données utilisées pour cette étude ont été collectées pour la période janvier à août à la suite d'une enquête suivi rapproché réalisée par FAFA-MC.. Les données sont collectées sur le revenu, la main d'œuvre, la superficie emblavée, les recettes, le prix unitaire des produits etc. Les analyses sont basées sur des statistiques descriptives.

### 1.7-Méthode d'analyse

Les données ont été saisies avec un ordinateur muni du logiciel Excel 2010. Le traitement des données est fait à l'aide de la statistique descriptive et du compte d'exploitation. Dans le cadre de cette étude quelques comptes économiques seront établis à partir des recettes et dépenses enregistrés au niveau des exploitations. Il s'agit de Marge Brute (**MB**), Marge Nette (**MN**), Rémunération Brut d'Exploitation (**RBE**) et la Valeur Ajoutée (**VA**)

**Marge Brut = Recette – Coût variable**

**Revenu Agricole Net = Marge Brut – Coût variable**

**Revenu Brut = Marge Brut – Coût Fixe**

**Valeur ajoutée = Recette – Consommation intermédiaire**

**CHAPITRE II : Présentation et Analyse des données**

## Chapitre 2: Présentation et analyse des données

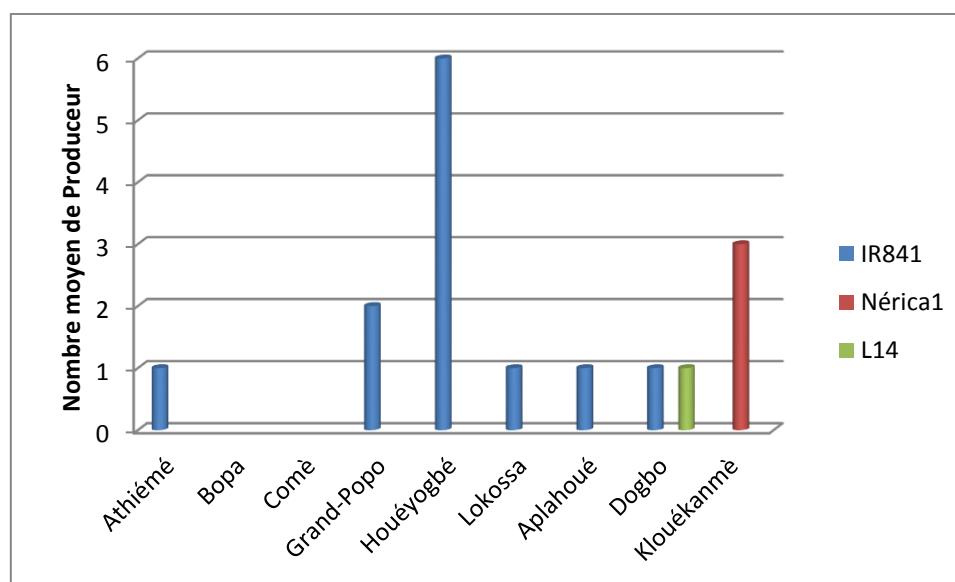
Ce présent chapitre a pour ultime but de présenter la production des exploitations enquêtées et d'analyser leurs flux monétaires. Ainsi, il s'agira successivement de présenter les principales sources de dépenses et de recettes des exploitations agricoles. Enfin, nous achèverons ce chapitre par la présentation de quelques comptes économiques simplifiés par type d'exploitations.

### 2. Présentation et analyse des résultats financiers des exploitations

#### 2.1-Production du riz dans les départements

##### 2.2.1-Variétés du riz cultivés

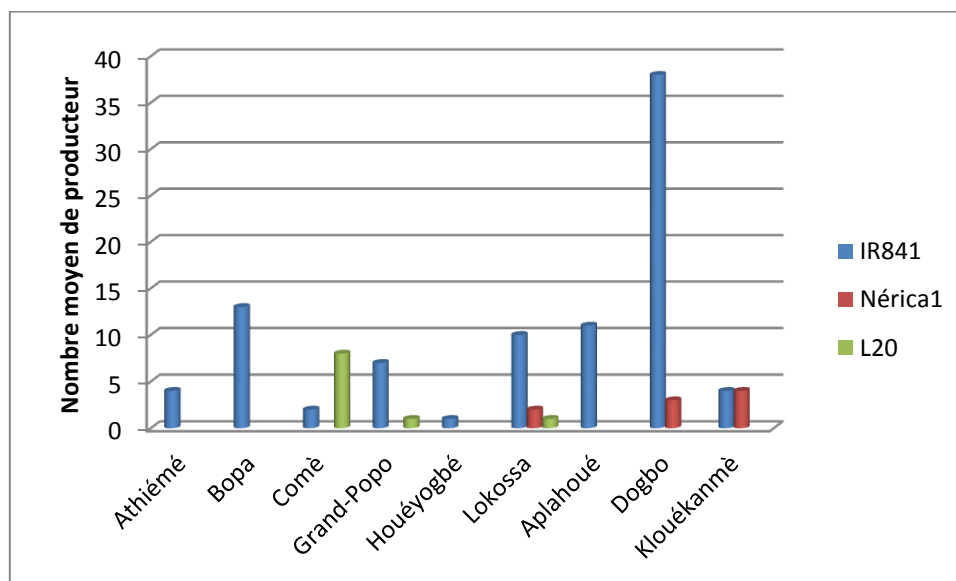
Plusieurs variétés de riz sont cultivées sur l'ensemble des deux départements. Les principales Variétés cultivées sont IR841, Nérica1, L20 et L14. Dans les exploitations du type 1 (les producteurs du riz semence) on rencontre IR841, Nérica1 et L14 tandis que dans les exploitations du type 2 toutes les variétés sont cultivées sauf L14 (IR841, Nérica1, L20). Ces choix de variétés observés sont dus au rendement et aux caractéristiques hydrographiques de chaque zone. Les graphes suivants présentent la répartition des variétés cultivées par commune pour les deux types d'exploitation.



**Figure 1:** distribution des variétés du riz semence par commune

Source: FAFA-MC, 2011

De l'analyse de la figure 1, il ressort que pour les exploitations du type 1, le riz semence IR841 est cultivé dans presque toutes les communes d'intervention du projet sauf dans les communes de Bopa, Comè et Klouékanmè. Sa production est plus élevée dans la commune de Houéyogbé. Il est beaucoup plus cultivé dans le département du Mono que dans le Couffo. Les autres variétés (Nérica1 et L14) sont respectivement cultivées dans les communes de Klouékanmè et de Dogbo.

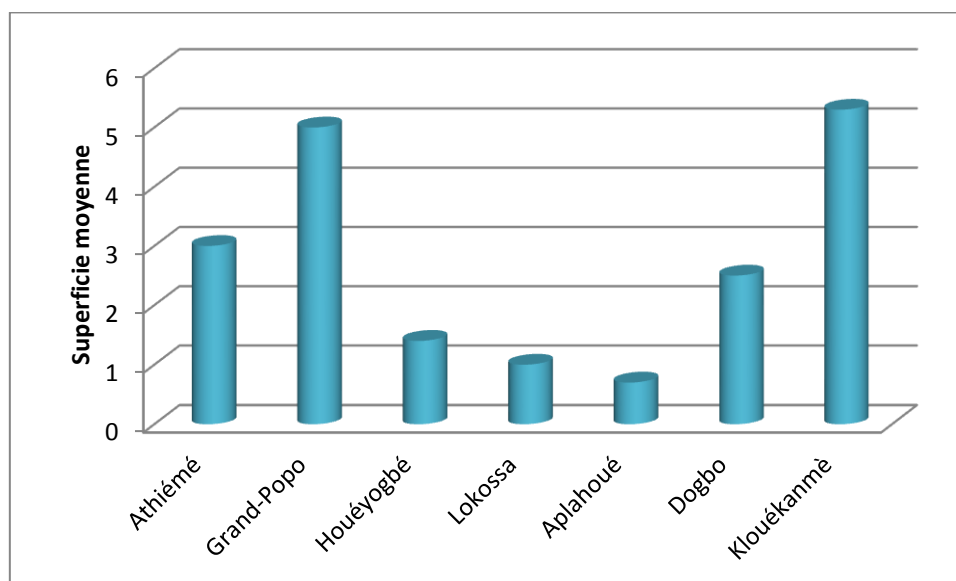


**Figure 2:** distribution des variétés de riz de consommation par Commune

Source: FAFA-MC, 2011

De l'analyse de ce graphe, il ressort que le riz IR841 est cultivé dans toutes les communes. Mais beaucoup plus cultivé à Dogbo. Le riz Nérica1 est cultivé dans le département du Couffo (Klouékanmè et Dogbo) et seulement à Lokossa dans le département du Mono. Cependant le riz L20 est cultivé seulement dans le département du Mono (Comè, Grand Popo et Lokossa).

### 2.3- Superficie emblavée

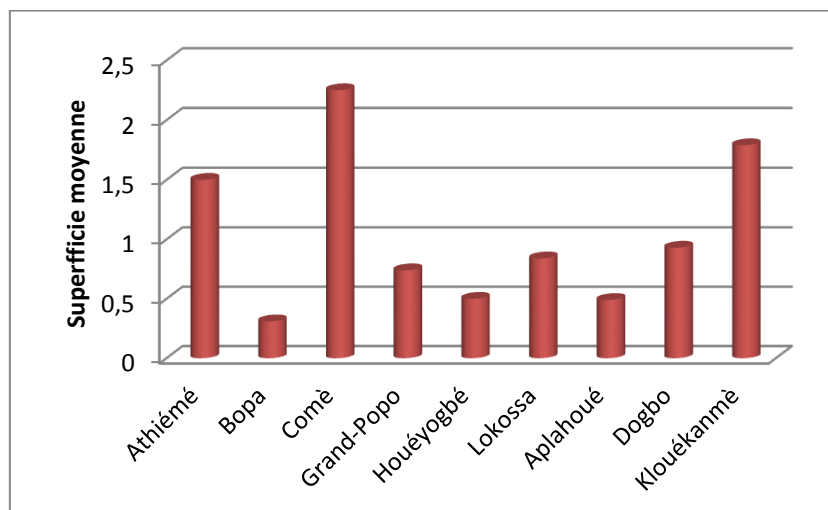


**Figure 3:** Superficie moyenne emblavée par les exploitations productrices du riz semence

*Source: FAFA-MC, 2011*

Ce graphe montre que la superficie emblavée par les producteurs du riz semence varie en fonction de la commune. La plupart des exploitations productrices du riz semence situées dans les communes de Grand Popo et de Klouékanmè ont emblavées respectivement une superficie moyenne de 5 ha et 5,3 ha. Celles situées dans les communes d’Athiémé et Dogbo ont emblavées une superficie moyenne de 3ha et 2,5ha.

La superficie moyenne des exploitations du type 1 est de 2,7 ha et celle des exploitations du type 2 est 1,06 ha.



**Figure 4:** Superficie moyenne emblavée par les exploitations productrices du riz de consommation

Source: FAFA-MC, 2011

Ce graphe montre que les exploitations productrices du riz de consommation dans les communes de Comè, Klouékammè et Athiémé ont emblavées une superficie moyenne de 2.25 ha, 1.79 ha et 1.5 ha. La superficie moyenne emblavée dans le département du Couffo est 1.07 ha contre 1,05 ha dans le département du Mono.

L'analyse de ces deux graphes (figure 3 et 4) montre que les exploitations du département du Couffo sont plus grandes que les exploitations du département du Mono quel que soit la culture (riz semence ou riz de consommation).

## **2.4-Production du riz semence et riz de consommation**

La production est la fonction essentielle des exploitations agricoles. Elles réunissent les facteurs de production comme la terre, le capital et la main d'œuvre pour produire des biens agricoles destinés à la vente. Elles se comportent comme une entreprise qui vise à maximiser son profit.

La production du riz de consommation est plus élevée que la production du riz semence dans les deux départements. De façon globale la production du riz de consommation est plus importante que celle du riz semence. Ce qui s'explique par le fait que le riz semence sert d'intrant aux riziculteurs donc sa production est limitée. (tableau 2)

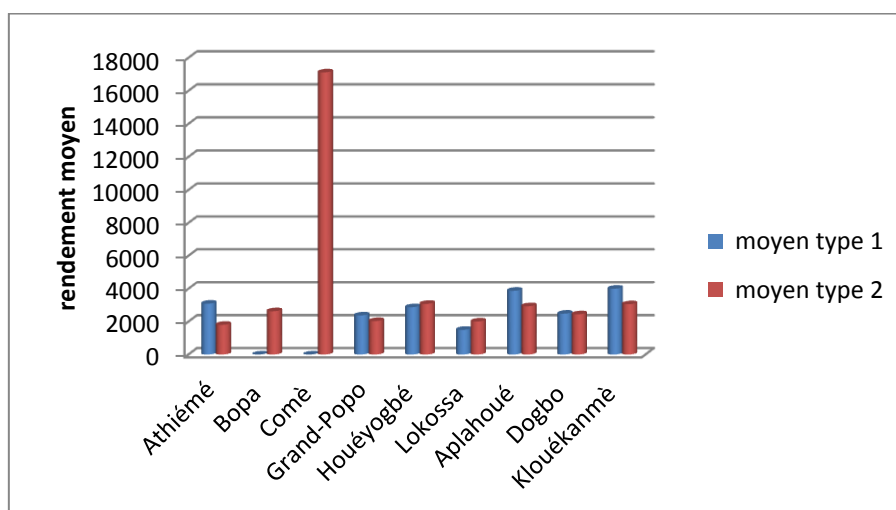
**Tableau 2:** Production du riz du type 1 et du type 2 dans chaque département

Départements	communes	Production du Type 1 en Kg	Production du Type 2 en Kg	Moyenne par département	
				Type 1	Type 2
Département du Mono	Athiémé	9277	14132	9696	14893
	Bopa	-	9145		
	Comè	-	22845		
	Grand-Popo	20000	13920		
	Houéyogbé	27400	1540		
	Lokossa	1500	27776,1		
<b>Total 1</b>		<b>58177</b>	<b>89358,1</b>		
Département du Couffo	Aplahoué	2867,5	16592	26309	51809
	Dogbo	12060	88380		
	Klouékanmè	64000	50455,5		
<b>Total 2</b>		<b>78927,5</b>	<b>155427,5</b>		
<b>Total</b>		<b>137104,5</b>	<b>244785,6</b>		

Source : FAFA-MC, 2011

## 2.5- Rendement des exploitations

Le rendement représente un indicateur clé de performance et d'efficacité des efforts et techniques de production (Adidéhou, 2004). Les rendements moyens à l'hectare des cultures de riz semence et du riz de consommation sur les différents sites d'études sont présentés dans le tableau 3. La figure suivante montre que le rendement moyen des exploitations produisant la semence (type 1) est inférieur à celui des exploitations produisant du riz de consommation (type 2) avec des rendements respectifs 10358 Kg/ ha et 8436 kg/ha. Ceci est le fait que la superficie et la quantité d'intrant consacrée à ces cultures sont importantes.



**Figure 5:** Rendement moyen des exploitations en kg/ha

Source : FAFA-MC, 2011

## **2.6- Analyse des principales dépenses des exploitations rizicoles**

Le fonctionnement et la survie de l'exploitation agricole nécessitent la consommation des biens de production qui est étroitement liée à l'exploitation et les biens de consommation qui sont eux liés à la vie du ménage. (Témé, 1988). Ces différents biens sont achetés sur le marché au moyen de la liquidité ce qui représente les sorties d'argent. Il s'agit à présent de faire un inventaire et d'analyser ces principales sorties d'argent.

### **2.6.1-Dépense des exploitations rizicoles**

Les dépenses alimentaires des exploitations agricoles concernent l'achat des intrants (semences), La main d'œuvre, l'achat du matériels agricoles (les tracteurs, houe, hache, Coupe-coupe...). Une partie de la production est consommée. On note aussi de petites dépenses comme achat de condiment et des biens d'agrément (tabac, sodabi, cola etc...). Les dépenses des exploitations enquêtées sont présentées dans le Tableau 3.

Pour une campagne agricole, dans le département du Mono, les exploitations du type 1 enquêtées ont dépensées en moyenne 428 251F CFA/ha et les exploitations du type 2 367 866 F CFA/ha. Le département du Couffo quant à lui a une dépense moyenne de 420 359 F CFA/ha pour les exploitations du type 1 et 376 286F CFA/ha pour les exploitations du type 2. On en déduit donc que la culture du riz du type 1 nécessite plus de moyen financier que la production du riz de type 2. Ce qui s'explique par le fait que la culture du riz du type 1 nécessite plus d'activité et par conséquent demande une forte main d'œuvre.

**Tableau 3:** Les dépenses des exploitations agricoles en F CFA/ha

Type d'exploitation	Communes	Département du Mono						Moy Mono	Département du Couffo			Moy Couffo
		Athiémé	Bopa	Comè	Grand-Popo	Houéyogbé	Lokossa		Aplahoué	Dogbo	Klouékanmè	
<b>Type 1</b>	Coût d'intrants utilisés	466800	-	-	45000	96194	96000	428251	103475	73000	169344	420359
	Coût de la main d'œuvre utilisée	603000	-	-	278020	223080	339800		182525	273899	248016	
	Consommation intermédiaire	286800	-	-	24000	45258	36000		53475	45000	101218	
	Autres frais	13000	-	-	12570	2986	1000		1750	-	9375	
<b>Total</b>		<b>1369600</b>			<b>359590</b>	<b>367518</b>	<b>472800</b>		<b>341225</b>	<b>391899</b>	<b>527953</b>	
<b>Type 2</b>	Coût intrants utilisés	58730	47638	37062	29513	31000	76691	367866	38769	79090	114294	376286
	Coût main d'œuvre utilisée	278629	364375	197153	261107	364200	311950		184872	344210	237385	
	Consommation intermédiaire	26893	30938	15751	4533	1000	54275		2315	51061	68890	
	Autres frais	1550	1525	955	2800	6000	2927		740	-	7230	
<b>Total</b>		<b>365802</b>	<b>444476</b>	<b>250922</b>	<b>297953</b>	<b>402200</b>	<b>445843</b>		<b>226697</b>	<b>474361</b>	<b>427799</b>	

Source : FAFA-MC, 2011

### 2.6.2-Recette des exploitations agricoles

Elle regroupe l'ensemble des rentrés d'argent issues de la vente de la production. Les exploitations du type 1 totalisent une recette moyenne de 5 801 612 F CFA/ha. Les exploitations du type 1 dans les départements du Mono et du Couffo ont respectivement une recette moyenne de 2 321 762F CFA/ha et 3 479 850 F CFA/ha.

Les exploitations du type 2 totalisent en moyenne 2 844 742 F CFA/ha. Le département du Mono a une recette moyenne de 1 571 094 F CFA/ha et 1 273 648 F CFA/ha pour le département du Couffo.

La plus forte recette est issue de la vente du riz semence. Le tableau 4 présente les montants des recettes par type d'exploitation et par département.

**Tableau 4:** Recette moyenne des exploitations agricoles en F CFA/ha

Communes	Département du Mono							Département du Couffo			
	Athiémé	Bopa	Comè	Grand-Popo	Houéyog bé	Lokossa	Total	Aplahoué	Dogbo	Klouékanmè	Total
<b>Recette des exploitations du type 1</b>	309233	-	-	600000	962529	450000	2321762	1356250	723600	1400000	3479850
<b>Recette des exploitations du type 2</b>	33518	320075	142147	259840	46200	353514	1571094	460889	322219	490540	1273648

Source: FAFA-MC, 2011

**Tableau 5:** Présentation des comptes économiques en F CFA/ha

Communes	Type 1				Type 2			
	MB	MN	RBE	VA	MB	MN	RBE	VA
<b>Athiémé</b>	571100	566767	571100	738767	-2084	-82470	-80920	276445
<b>Bopa</b>	-	-	-	-	-92938	-107774	-106249	272438
<b>Comè</b>	-	-	-	-	-92069	-94281	-93326	105084
<b>Grand-Popo</b>	276980	256330	268900	555000	-30780	-38162	-35362	230327
<b>Houéyogbé</b>	646282	595614	598614	870412	66800	27578	33578	431000
<b>Lokossa</b>	14200	-70133	-69133	354000	-35127	-98547	-95620	276823
<b>Aplahoué</b>	1025179	1009640	1012140	1285929	237248	229873	234317	422120
<b>Dogbo</b>	376701	338482	338482	650600	-	-148699	-148699	243128
<b>Klouékanmè</b>	982641	947786	957161	1230656	138859	70789	-18418	376245
<b>Total</b>	<b>3893083</b>	<b>3644486</b>	<b>3677264</b>	<b>5685363</b>	<b>898278</b>	<b>-241693</b>	<b>-310697</b>	<b>2633610</b>

Source: FAFA-MC, 2011

L'analyse du tableau 6 montre que tous les indicateurs économiques des exploitations du type 1 sont positifs tandis que la marge nette et le revenu brut d'exploitation des exploitations du type 2 sont négatifs. Le signe négatif de ces indicateurs ne signifie pas que les exploitations ne sont pas rentables. Cela pourrait être dû comme dans le cas des travaux réalisés par Témé, (1988) à l'autoconsommation ou le don qui peut être considérable. Par ailleurs le Revenu Brut d'Exploitation est positif dans les exploitations du type 1 avec une moyenne de 3 677 264 FCFA/ha tandis qu'il est négatif pour les exploitations du type 2 (-310 697 F CFA/ha).

Au total, le meilleur Revenu Brut d'Exploitation est dégagé au niveau des exploitations du type 1. L'activité de production des exploitations productrices du riz semence est financièrement plus rentable que celles productrices du riz de consommation.

## **2.7-Vérification des hypothèses**

A partir des analyses des résultats, nous procédons à la vérification des hypothèses.

### **2.7.1-Vérification de l'hypothèse 1**

Les résultats mentionnés dans le tableau 2 montrent que la production est plus élevée dans les exploitations du type 2 (244 785,6 kg) contre 137 104,5 kg dans les exploitations du type 1.

L'hypothèse n°1 est donc vérifiée.

### **2.7.2-Vérification de l'hypothèse 2**

Au terme de l'analyse des indicateurs de rentabilité, nous sommes parvenus à la conclusion selon laquelle la production du riz est plus rentable dans les exploitations du type 1. Le Revenu Brut d'Exploitation moyen dans les exploitations du type 1 est 3 677 264 FCFA/ha et 310 697 F CFA/ha pour les exploitations du type 2. Par conséquent l'hypothèse selon laquelle les exploitations agricoles productrices du riz de consommation sont plus rentables que les exploitations productrices du riz semence, n'est pas vérifiée.

### **Suggestions**

Nos recommandations vont à l'endroit des coordonnateurs du projet FAFA et des producteurs.

➤ En ce qui concerne les coordonnateurs du projet FAFA-MC

Elaborer un référentiel technique à mettre à la disposition des producteurs (fiche technique) pour accroître l'efficacité de ces facteurs et, par ricochet les efficacités technique et économique au niveau des différentes unités de production. Et par ailleurs, analyser l'impact de cette production sur le bien-être des populations.

La disponibilité des eaux de surface et souterraines ne faisant pas défaut dans ces départements, il est nécessaire que les producteurs soient former sur la culture du contre saison.

Réaliser des enquêtes à la fin de chaque campagne agricole afin de voir l'impact des décisions sur le revenu des producteurs.

➤ En ce qui concerne les producteurs

Se mettre en association ou en groupement afin de réduire les charges et d'augmenter la production.

Associer d'autres activités (élevage, pêche) afin de diversifier leur source de revenu.

## **CONCLUSION**

La connaissance préalable du fonctionnement des exploitations agricoles est une condition nécessaire à l'évaluation de la réaction probable des producteurs face à des changements socio-économiques. La présente étude a été effectuée en vue de réaliser une analyse économique des exploitations rizicoles bénéficiaires de l'appui du projet FAFA dans les départements du Mono et du Couffo. Le traitement des données collectées a permis d'étudier la productivité des exploitations du riz de consommation et celle des exploitations du riz

semence appuyé par le projet FAFA-MC. Il a également permis d'analyser la valeur ajoutée créée par ces exploitations, afin de faire une comparaison entre les deux types d'exploitations. La façon de poursuivre la progression de la production et de la rentabilité des exploitations du riz de consommation et du riz semence est l'un des défis importants afin d'être en mesure de suivre et d'émerger financièrement et économiquement. Cette recherche sur ces exploitations a permis à une meilleure connaissance des différentes variétés du riz cultivées dans ces exploitations. Elle a eu l'avantage de montrer que les exploitations productrices du riz de consommation ont une meilleure productivité. Ce qui valide l'hypothèse 1. De plus l'analyse des résultats obtenus, montre que les activités de production du riz semence procurent plus de revenu aux producteurs que les activités de production du riz de consommation ce qui rejette l'hypothèse 2. Il est à noter que Les produits issus des exploitations du type 1 constituent une source d'approvisionnement pour les exploitations du type 2.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ❖ Adégbola P. (1997) Revenu, Risque et Gestion des Haies Vives Défensives En Zone Semiarides du Mali. Master of sciences, FSAA/Université Laval - Canada, mai 1997. 161p
- ❖ Adégbola P. et Djenontin N. (2011) Typologie des exploitations agricoles du Sud et du Centre
- ❖ Adégbola P., Djenontin N. (2011) Evaluation ex-ante de l'introduction du *Pachyrhizus spp* dans les systèmes de production actuels du Centre et du Sud du Bénin : contraintes et opportunités.
- ❖ Adidéhou A. (2004) Economie des systèmes de production intégrant la culture de l'igname en Zone cotonnière : Une analyse des contraintes Par un modèle de programmation linéaire.
- ❖ Ahearl et al. (2004)
- ❖ Aïtchédji, 2002
- ❖ Amavi et Hounmenou, 2011
- ❖ Bénin pour l'étude ex-ante de l'introduction du *Pachyrhizus spp*. Dans les systèmes de production agricoles et de consommation alimentaires

- ❖ Ben afar N. (2006) Politique agricole et changement structurel des exploitations agricoles : une application de la méthode de chaîne de Markov non stationnaire à la région Midi-Pyrénées. Master f Science, Institut Agronomique méditerranéen de Montpellier.79p
- ❖ Billaz, 2001
- ❖ Djogbénu, 1981
- ❖ Diop, 2006
- ❖ Etude de cas du village Alawénonsa (commune de Glazoué). Thèse d'Ingénieur Agronome FSA/Université. D'Abomey-Calavi. 102p
- ❖ Franquet, 1966
- ❖ Goddard et al. (1993),
- ❖ Houndékon, 1996
- ❖ INSAE (2013) Tableau de bord économique.
- ❖ INSAE, 2013 Cahier des villages et quartiers de ville des départements du Mono et Couffo
- ❖ Kpadonou, 2009
- ❖ MAEP, 2015 Rapport sectoriel provisoire sur le premier objectif du Millénaire pour le Développement
- ❖ MAEP, 2011 Plan Stratégique du Relance du Secteur Agricole
- ❖ Mbetid-Bessame E., Havard M., Djamen Nana P., Djonnewa A., Djondang K., Leroy J. (2002) Typologies des exploitations agricoles dans la savane d'Afrique centrale. Un regard sur les méthodes utilisées et leur utilité pour la recherche et le développement. *Savane d'africaine : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis*. Acte du colloque, mai 2002 Garoua, Cameroun
- ❖ PAM. (2009) Analyse globale de la vulnérabilité, de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- ❖ PNUD. (2011) Rapport sur le Développement Humain 2010-2011.
- ❖ Sadou, 1996
- ❖ Témé B. (1988) La gestion de la trésorerie au sein des U.P.A (Unité de Production Agricole) des villages du projet F.D.V.S. 40p
- ❖ Zoumana T. (2006) Analyse de la diversification des systèmes de production agricole vers l'activité de production laitière : cas de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). Mémoire de fin d'études, Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso (UPB). 44p

## TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT.....	i
Dédicace 1 .....	iv
Dédicace 2 .....	v
Remerciements .....	vi
Résumé.....	vii
Abstract .....	viii
Sigles et acronymes.....	ix
Sommaire .....	x
LISTE DES TABLEAUX .....	xi
INTRODUCTION .....	1
Chapitre 1: Carte institutionnel et méthodologique .....	4
1.1-Présentation de la Direction de la Programmation et de la Prospective du MAEP.....	4
1.2- Déroulement du stage au sein de la DPP/MAEP .....	5
1.3-Problématique et Justification .....	8
1.3.1-Objectif général et résultats attendus .....	10
1.3.2-Objectifs spécifiques .....	10
1.3.3-Hypothèses.....	10
1.4-Revue de littérature .....	10
1.4.1-Approches théoriques.....	10
1.4.2-Quelques travaux antérieurs.....	12
1.5-Zone d'étude.....	13
1.5.1-Présentation du département du Mono.....	13
1.5.2-Présentation du département du Couffo.....	15
1.6-Taille de l'échantillon .....	15
1.6.1-Données Utilisées.....	16
1.7-Méthode d'analyse .....	16
Chapitre 2: Présentation et analyse des données.....	19
2. Présentation et analyse des résultats financiers des exploitations .....	19
2.1-Production du riz dans les départements .....	19

2.2.1-Variétés du riz cultivés.....	19
2.3- Superficie emblavée.....	21
2.4-Production du riz semence et riz de consommation .....	22
2.5- Rendement des exploitations .....	23
2.6- Analyse des principales dépenses des exploitations agricoles .....	24
2.6.1-Dépense des exploitations agricoles.....	24
2.6.2-Recette des exploitations agricoles .....	26
2.7-Vérification des hypothèses .....	27
2.7.1-Vérification de l'hypothèse 1 .....	27
2.7.2-Vérification de l'hypothèse 2 .....	28
CONCLUSION .....	28
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	29
TABLE DES MATIERES .....	31

